



**Agrément Formation  
Efficacité Energétique**

**Agrément N° : OF 132 2021-EA**

**Attestation de Reconduction du 02/06/2021**

*Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur*

Date de 1<sup>ère</sup> attribution : 25/05/2021

**QUALIBAT** atteste que l'organisme :

**CEDRA**

**N° de déclaration d'activité : 119 307 440 93**

**est agréé conforme:**

Aux exigences de l'arrêté du 19 décembre 2014 ainsi qu'aux exigences relatives aux financements Feebat.

En conséquence, l'organisme est autorisé à :

- dispenser la formation d'efficacité énergétique **et le module RénoVe** conformément au cahier des charges de l'annexe n°1 destinées aux professionnels réalisant des travaux concourant à améliorer la performance énergétique du bâtiment dans le cadre du dispositif RGE
- organiser le contrôle individuel de connaissances théoriques des stagiaires à l'issue de la formation ou à des candidats qui non pas suivi la formation

**Pour les modules de formation suivants :**

**Animation en présentielle  
Animation distancielle en classes virtuelles  
Animation multimodale**

**Sur le site suivant :**

**25 AVENUE JEAN JAURES  
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS**

Ces formations doivent impérativement être réalisées par des formateurs agréés.  
La liste des formateurs agréés est disponible sur demande auprès de CERTIBAT.

**Sous réserve du respect des dispositions de contrôles de CERTIBAT et sauf retrait, suspension ou modification, la fin de validité de cet agrément est fixée au 31/03/2022.**

**Abel VIGNON  
Responsable des Certifications**

Sauf suspension notifiée entre temps à l'organisme désigné ci-dessus, le présent document n'a qu'une valeur indicative.  
Seule fait foi la base de données des certificats accessible à l'adresse internet : [www.certibat.fr](http://www.certibat.fr)

